

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation,

donne délégation de signature à Monsieur Philippe OURLIAC, Ingénieur d'Études contractuel, Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE),

à l'effet de signer, en son nom, pour ce qui relève du service des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, de l'Université Toulouse 1 Capitole,

- l'ouverture, la gestion, l'administration des comptes et applications à usages professionnels

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Monsieur Philippe OURLIAC en date du 10 février 2020.

Fait à Toulouse, le 1er décembre 2020

Le délégataire,

Philippe OURLIAC



Le Président,

Hugues KENFACK

